

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Nuveen US Equity Market Neutral

un compartiment de la SICAV Schroder GAIA

Catégorie E Capitalisation CHF Hedged (LU2005493841)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Le fonds vise à atteindre un rendement positif après déduction des frais sur une période de trois ans en investissant dans des actions de sociétés américaines.

### Politique d'investissement

Le fonds est activement géré et détient des positions longues et courtes dans les actions d'entreprises américaines. Au moins 90 % des positions longues et courtes du fonds seront dans des sociétés faisant partie de l'indice Russell 1000. Le Fonds n'est pas limité par les pondérations des actions ou des secteurs au sein de l'indice Russell 1000.

Le fonds adopte une stratégie neutre au marché visant à générer des rendements qui ne soient pas étroitement corrélés aux rendements du marché américain. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des fonds d'investissement à capital variable. Le fonds peut exceptionnellement détenir jusqu'à 100 % de ses actifs en trésorerie.

Le fonds investit directement en achetant des avoirs matériels et/ou indirectement par le biais d'instruments dérivés. Le fonds peut utiliser des instruments dérivés, tant à l'achat qu'à la vente, dans le but de réaliser des plus-values d'investissement, de réduire le risque ou de gérer le fonds de manière plus efficace. Le fonds peut détenir des positions nettes longues ou nettes courtes lorsque des positions longues et courtes sont associées. Le fonds peut avoir recours à l'effet de levier.

Recommandation : Il est conseillé aux investisseurs d'obtenir un conseil indépendant et de s'assurer qu'ils comprennent les techniques employées par les gérants.

### Indice de référence

La performance du fonds est à évaluer par rapport à son objectif de référence, à savoir fournir un rendement positif sur une période de trois ans, et à comparer au BBA LIBOR USD 3 Month Act 360 (ou un taux de référence alternatif) et à l'indice Russell 1000 (Net TR). La performance de cette catégorie d'actions est à comparer à la performance de la catégorie d'actions équivalente en devise non couverte.

### Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

### Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions perçus sur les investissements du fonds sont capitalisés, ce qui signifie qu'ils sont conservés au sein du fonds et que leur valeur est reflétée dans le prix de la catégorie d'actions.

## Profil de risque et de rendement

### À risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



### L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque se fonde sur le risque cible du fonds et il ne saurait être garanti que le fonds atteigne ce niveau.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

### Facteurs de risque

Risque de change : le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

Risque de change / catégorie d'actions couverte : la couverture de la catégorie d'actions peut ne pas être pleinement efficace, et l'exposition de change résiduelle peut subsister. Le coût lié à la couverture peut avoir un impact sur la performance, et les gains potentiels peuvent être plus limités que pour les catégories d'actions non couvertes.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers des taux de référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

Risque lié aux instruments dérivés – Gestion efficace du portefeuille et objectifs d'investissement : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Un instrument dérivé peut ne pas se

comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Lorsque la valeur d'un actif change, la valeur d'un instrument dérivé basé sur cet actif peut évoluer de manière plus significative. Cela peut entraîner des pertes supérieures à celles d'un investissement dans l'actif sous-jacent.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée** 1.00%

**Frais de sortie** Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

**Frais courants** 1.45%

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

#### Commission de performance

Aucun

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation puisque le fonds a été récemment lancé et n'a pas encore d'exercice précédent à partir duquel calculer le montant des frais. Le rapport annuel du fonds sur chaque exercice inclura le montant exact détaillé des frais.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

## Performances passées



Le fonds a été lancé le 25 septembre 2019.

La catégorie d'actions a été lancée le 25 septembre 2019.

## Informations pratiques

**Dépositaire** : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

**Informations complémentaires** : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site Internet [www.schroders.lu/kiids](http://www.schroders.lu/kiids). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais, français, allemand, grec, italien, flamand, néerlandais, suédois, finlandais, portugais et espagnol.

**Législation fiscale** : Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

**Responsabilité** : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Fonds à compartiments multiples** : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

**Échanges** : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

**Politique de rémunération** : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site [www.schroders.com/remuneration-disclosures](http://www.schroders.com/remuneration-disclosures). Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande.

La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

**Glossaire** : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site [www.schroders.lu/kid/glossary](http://www.schroders.lu/kid/glossary).

**Indice de référence** : L'indice de référence a été retenu parce que le gestionnaire d'investissement est contraint par rapport à la valeur, au prix et aux composantes de cet indice de référence, tel qu'indiqué dans l'objectif et la

politique d'investissement. L'indice de référence cible a été retenu parce que le rendement cible du fonds doit atteindre le rendement de cet indice de référence, tel qu'indiqué dans l'objectif d'investissement. L'indice de référence de comparaison a été retenu parce que le gestionnaire d'investissement estime qu'il représente une comparaison appropriée de la performance au vu de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds. Le fonds n'est pas tenu de reproduire la performance d'un indice de référence.

**LIBOR** : Schroders est en train d'évaluer les alternatives potentielles au LIBOR et informera en temps voulu les investisseurs de toute décision liée à l'arrêt de l'utilisation du LIBOR.

**Coûts de distribution** : Le niveau des coûts de distribution dans certaines juridictions peut avoir une incidence sur la capacité du gestionnaire de placements à atteindre l'objectif de placement du fonds dans toutes les catégories d'actions après déduction des frais.